

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2020/07

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 9 JUIN 2020

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** M. HONORAT GUY - PRESIDENT

Syndic titulaire : PELISSIER Laurence – DEVINE Marc - LIENS Charles

Excusé : PONCET Norbert

Syndic suppléant : OLIVIER Denis - CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt et le neuf juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

#### Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2019

=====

Le Président dépose sur le bureau le Compte administratif 2019. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

Le président rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2018 :

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 278 089.60 €**

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+ 297 811.99 €**

Le compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice 2019 :

001 – excédent d'exécution en section investissement : **+ 270 874.03 euros**

002 – excédent en section de fonctionnement : **+ 73 086.67 euros**

A la clôture des comptes de l'exercice 2019 le résultat global constaté est de **719 862.29 euros**, réparti comme suit :

001 – solde d'exécution en section investissement : **+ 548 963.63 €**

002 – excédent antérieur en section de fonctionnement : **+ 170 898.66 €**

#### **LE SYNDICAT :**

OUI l'exposé du compte administratif des recettes et des dépenses présenté par son président après vérification des pièces à l'appui,

#### **RECONNAIT**

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont reportées.

#### **APPROUVE**

Le compte administratif de son président pour l'année 2019 se soldant par un excédent de :

**+ 170 898.66 Euros** en section de fonctionnement

**+ 548 963.63 Euros** en section d'investissement

Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Affiché le

ID : 084-298401712-20200609-2020\_007-DE

**Oui l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve le compte administratif 2019 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte administratif est joint en annexe de la présente délibération.

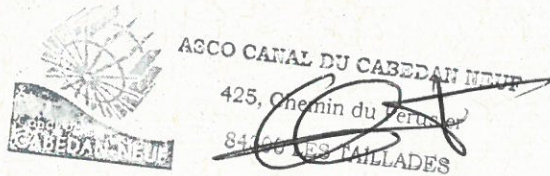
Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Syndic



Le Président

Mr HONORAT Guy



Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Affiché le

ID : 084-298401712-20200609-2020\_007-DE